

[CARRIÈRES : LE POINT SUR LES DISCUSSIONS]

Si le SNES-FSU acte positivement les nouveaux principes d'avancement à un rythme plus favorable en classe normale, qui correspondent à nos mandats, ainsi que la déconnexion totale entre avancement d'échelon et évaluation, à l'issue du CSAMEN, un constat inquiétant s'impose : **quelques éléments positifs sur les principes d'avancement en classe normale** (sans chiffrage de la mesure) contre le **blocage des fins de carrière, pour des raisons budgétaires mais aussi politiques** sur la conception de la carrière des enseignants et des CPE. Le DGRH a même affirmé que « tout le monde n'avait pas vocation à passer au 3ème grade » !

Pour le SNES-FSU, il n'est pas question d'avoir un rendez-vous de carrière qui fasse office de barrage à l'accès à la classe exceptionnelle. Au contraire, comme la Hors Classe, ce grade doit devenir un débouché ordinaire de carrière pour toutes et tous.



[ASSISES DE LA SANTÉ SCOLAIRE]

Les assises de la santé scolaire se sont tenues le 14 mai à Paris devant un public composé d'inspecteur-trices, de chef-fes d'établissement, de conseiller-es techniques, de médecins, d'assistant-es de service social, d'infirmier-es, de PsyEN EDO et EDA et de représentant-es d'organisations professionnelles.

Qu'on ne s'y trompe pas ! **Il ne s'agit pas simplement de mettre en place une meilleure coordination entre les « personnels ressources » pour prendre en charge plus efficacement la santé à l'École, mais d'une redéfinition du rôle des acteurs du monde de la santé et de l'École !**



[AESH ET ÉCOLE INCLUSIVE : DU NOUVEAU SUR LES PAS]

Les PAS, Pôles d'Appui à la Scolarité, doivent remplacer les PIAL d'ici à la rentrée 2027. Dans le 76 et le 27, la FSU a demandé une audience pour interroger les DSDEN sur leur mise en œuvre.

La FSU a dénoncé la précipitation et le manque d'informations.

La FSU a rappelé les revendications (salaires, horaires, statut, formation, conditions de travail).

La mise en place des PAS ne répond aucunement à ces préoccupations majeures que la FSU continuera de défendre.

Le PAS est un dispositif de réponse aux élèves à BEP : lieu de réception des familles avec un accompagnement pluri-professionnel. Selon les DSDEN, les missions des AESH restent inchangées. **Le périmètre des PAS est plus restreint mais a un caractère inter-degré.**



[Dans les prochains jours]

- Bureau national du SNES-FSU : mardi 20 mai
- Stage féminisme et luttes syndicales : jeudi 22 mai
- Affichage des barèmes de muts : jusqu'au vendredi 23 mai
- Inscription au stage CPE du lundi 23 juin avant le 23 mai

**Pour agir ensemble, adhérez ou ré-adhérez au
SNES-FSU !**

